



**CONCOURS
DE DESIGN
ALCOA
3^e édition**

**L'ALUMINIUM
AU CŒUR
DE NOS
DÉPLACEMENTS**

Une initiative d'Alcoa Canada et d'Alcoa Innovation
avec l'appui de l'Association des designers
industriels du Québec (ADIQ)

Octobre 2014

 **ALCOA** **ALCOA : innovation**

www.concoursdesign.alcoainnovation.com

LE CONCOURS

Afin de soutenir l'innovation et la création de richesse au Québec, Alcoa Canada et Alcoa Innovation lancent, avec l'appui de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ), la troisième édition d'un concours de conception d'un produit de consommation en aluminium.

Alcoa Canada, tout comme Alcoa Innovation, appuient les entreprises québécoises dans leurs efforts d'innovation. Le concours L'ALUMINIUM AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS s'inscrit dans cette approche et vise à récompenser la créativité des designers industriels d'ici pour la conception de nouveaux produits.

Cet appel à la création fait suite aux deux concours précédents L'ALUMINIUM INNOVE À LA MAISON et LA TABLE EST MISE POUR L'ALUMINIUM dont les grands prix avait été attribués respectivement au consortium Topo Design et Luc Plante Architecture et design pour le projet Sésame portes créatives et à la firme Primeau Designers pour le projet Coin-repas pour balcon de ville.

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours L'ALUMINIUM AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS vise à :

- reconnaître et promouvoir l'excellence de la créativité et du talent des designers industriels québécois;
- valoriser l'utilisation de l'aluminium en développement de produits;
- valoriser l'utilisation de l'aluminium dans l'optique du développement durable;
- favoriser les retombées économiques et la création de la richesse en encourageant la fabrication d'un produit novateur au Québec;
- soutenir le développement de l'expertise en transformation de l'aluminium au Québec.

TYPE DE CONCOURS

Le concours L'ALUMINIUM AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS est :

- un concours d'idées qui offre une grande visibilité aux participants et lauréats et dont les prix remis totalisent 50 000 \$;
- tenu en une étape anonyme (sur présentation d'esquisses) afin d'instaurer des conditions qui garantissent la transparence, l'équité et l'impartialité du processus;
- tenu à l'échelle provinciale;
- ouvert aux membres professionnels agréés de l'ADIQ et aux membres actifs diplômés universitaires en design industriel.

THÉMATIQUE DU CONCOURS

Métal léger, polyvalent et recyclable à l'infini, l'aluminium présente de nombreux avantages environnementaux et économiques. Le concours L'ALUMINIUM AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS invite les designers industriels à imaginer un concept novateur qui met en valeur la performance, la pérennité et la noblesse de l'aluminium.

Les participants auront à proposer un produit composé majoritairement d'aluminium et respectant la thématique des déplacements. Le concept présenté devra être un produit de consommation que tous et chacun pourront se procurer. L'imagination et la créativité doivent être au rendez-vous afin de concevoir des produits utilitaires ingénieux facilitant les déplacements, de quelque nature qu'ils soient: moyens de se mouvoir peu encombrants, urbains ou ludiques; accessoires pratiques lors de trajets en voiture ou en transport en commun; produits écologiques en lien avec la mobilité active; solutions efficaces pour le transport de marchandises diverses; objets conçus pour les activités professionnelles ou de loisirs, pour les petits ou les grands. La thématique est volontairement large. Les balises de conception sont dictées par les critères d'évaluation. À vous de nous surprendre!

ALCOA

Chef de file mondial de la technologie, de l'ingénierie et de la production de métaux légers, Alcoa crée des solutions multimatériaux novatrices à l'origine d'avancées mondiales. Ses innovations technologiques contribuent à l'évolution du transport sous toutes ses formes, de l'automobile au transport commercial, en passant par l'aéronautique et l'aérospatiale, ainsi qu'à l'amélioration des produits industriels et électroniques de grande consommation. Alcoa rend possible la construction d'immeubles intelligents, l'emballage écologique des aliments et des boissons, la conception de véhicules militaires haute performance (aériens, terrestres et marins), le forage pétrolier et gazier à des profondeurs toujours plus grandes et l'optimisation de la production d'énergie. Alcoa a inventé l'industrie de l'aluminium il y a plus de 125 ans, et aujourd'hui, ses 60 000 employés dans 30 pays offrent des produits à valeur ajoutée en titane, en nickel et en aluminium, de même que les meilleurs produits de bauxite, d'alumine et d'aluminium de première fusion. Pour de plus amples renseignements, visitez www.alcoa.com, suivez @Alcoa sur Twitter au www.twitter.com/Alcoa et suivez Alcoa sur Facebook au www.facebook.com/Alcoa.

Au Québec, **Alcoa Canada Groupe Produits primaires** regroupe les alumineries de Baie-Comeau, Deschambault et Bécancour (ABI). Ces trois usines possèdent une capacité annuelle de production de près d'un million de tonnes métriques de lingot, de plaque et de billette. La Société compte plus de 2 700 employés et ses activités ont généré des retombées économiques de près de 1,6 milliard \$ en 2013. De plus amples renseignements sont disponibles à www.alcoa.com/canada.

ALCOA INNOVATION

Au Québec, **Alcoa Innovation** est un partenariat créé en 2008 de concert avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) afin de développer l'industrie et le marché de l'aluminium de façon durable et structurante. La mission d'Alcoa Innovation est de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises actives dans le secteur de l'aluminium en favorisant le développement de produits novateurs axés sur la transformation de l'aluminium, de stimuler les utilisations de l'aluminium qui favorisent le développement durable et de favoriser la réalisation de projets de développement technologique. En 2012, Alcoa Innovation a lancé **INNOVER**, son bulletin d'information, afin de se rapprocher des décideurs publics et industriels.

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

1.0 DÉFINITIONS

Concurrent : Designer industriel, ou équipe composée de designers industriels, qui respecte les conditions d'admissibilité au concours et qui soumet une proposition conforme au règlement.

Grand prix du jury : La meilleure proposition désignée par le jury parmi les lauréats.

Grand prix du public : La proposition ayant reçu le plus grand nombre de votes du public parmi les lauréats.

Jury : Groupe de personnes responsable d'évaluer les propositions.

Lauréat : Concurrent dont la proposition est sélectionnée par le jury. Un maximum de 5 lauréats sera désigné par le jury.

Proposition : Ensemble des documents soumis à l'appréciation du jury par un concurrent.

2.0 ADMISSIBILITÉ

2.1 CONDITION D'ADMISSIBILITÉ

Peut être reçu à titre de Concurrent, tout designer industriel ou toute équipe (firme de consultants en design, entreprise manufacturière ou consortium) dont le designer industriel principal répond aux conditions suivantes :

- Est membre professionnel agréé, membre professionnel enseignant ou membre émérite de l'Association des designers industriels du Québec (ADIQ) au moment du dépôt de la Proposition¹.
OU
Est membre actif de l'ADIQ¹ ET est diplômé de l'un des programmes universitaires suivants au moment du dépôt de la Proposition: design industriel (Université de Montréal); design de l'environnement (UQAM); design (Corcordia); ou d'un programme universitaire équivalent à l'extérieur du Québec².
- A le statut légal de citoyen ou de résident permanent canadien et réside au Québec depuis au moins six mois à la date limite de dépôt des Propositions.

2.2 EXCLUSIONS

Tout Concurrent qui est un employé d'Alcoa/d'Alcoa Innovation ou d'un membre du Jury ne peut participer au concours. Le concours est anonyme. Toute indication ou information qui pourrait compromettre cet anonymat, transmise directement ou indirectement par quiconque aux organisateurs du concours, aux membres du Jury ou dans les documents soumis, entraînerait le rejet de la Proposition.

2.3 PROPOSITION UNIQUE

Un Concurrent ne peut soumettre plus d'une Proposition.

¹ La liste à jour sur le site de l'ADIQ permettra à la conseillère professionnelle de valider l'admissibilité des Concurrents. Veuillez vous assurer que votre statut de membre est en règle au moment du dépôt de la Proposition.

² En cas de doute sur l'admissibilité, veuillez vous adresser à la conseillère professionnelle.

3.0 QUESTIONS ET COMMUNICATIONS

La conseillère professionnelle mandatée par Alcoa pour le concours est Véronique Rioux, designer industriel, ADIQ.

Toute question ou demande de précision doit être transmise par courriel, à l'adresse **concoursdesign@alcoainnovation.com**. Toutes les questions et réponses seront publiées sur le site Internet d'Alcoa Innovation, sous l'onglet dédié au concours: **www.concoursdesign.alcoainnovation.com**.

La langue de communication est le français et les Propositions doivent être présentées en français.

4.0 PRIX ET DIFFUSION

Une bourse maximale de 50 000 \$ sera distribuée aux Lauréats du concours. De cette somme, les prix seront répartis comme suit :

- 25 000 \$ distribués équitablement parmi un maximum de cinq Lauréats choisis par le Jury;
- 15 000 \$ supplémentaires pour le Grand prix du Jury (parmi les Lauréats);
- 10 000 \$ supplémentaires pour le Grand prix du public (parmi les Lauréats).

Les prix supplémentaires sont un incitatif à la poursuite du développement des concepts, si les Lauréats le souhaitent.

Le public sera invité à voter pour sa Proposition favorite parmi les Lauréats déterminés par le Jury. Afin de ne pas influencer le vote du public, le Grand prix du Jury sera dévoilé au même moment que le Grand prix du public.

Afin de rendre justice aux efforts des Concurrents, toutes les Propositions admissibles soumises seront diffusées sur le site Internet d'Alcoa Innovation avec le nom des designers. Les Lauréats bénéficieront également d'une visibilité dans les médias d'information d'Alcoa et dans le réseau de communication de l'ADIQ. Des efforts en relations de presse seront faits auprès des médias grand public et spécialisés, comme lors des deux éditions précédentes du concours.

En ce sens, les Concurrents acceptent la diffusion publique de leur Proposition et de leur photo pour des fins de promotion.

Alcoa se réserve le droit de ne remettre aucun prix si les Propositions présentées n'atteignent pas un niveau de qualité jugé acceptable par le Jury.

5.0 PROPOSITIONS DES CONCURRENTS

5.1 CONTENU DES PROPOSITIONS

La Proposition doit comprendre :

- **La fiche d'identification du Concurrent (Annexe A)** dûment complétée en un (1) exemplaire. Sur la fiche d'identification, chaque Concurrent désigne le designer industriel principal représentant et choisit un code d'identification composé de trois chiffres suivis de trois lettres (par exemple: 123ABC), qui assure l'anonymat de sa Proposition. Le code ne doit en aucun cas permettre d'identifier le Concurrent (référence au nom de la firme ou aux coordonnées par exemple).
- **Une preuve d'admissibilité**, c'est-à-dire une copie du diplôme ou du dernier relevé de notes mentionnant l'obtention du diplôme. Les membres professionnels agréés, membres professionnels enseignants ou membres émérites de l'ADIQ n'ont pas à fournir de preuve. La liste à jour sur le site de l'ADIQ permettra de valider l'admissibilité.
- **Une esquisse de présentation** qui illustre le concept sous forme de dessins et/ou de rendus informatiques et qui permet de comprendre le contexte d'utilisation et la fonction du produit présenté. L'esquisse doit inclure également, de façon sommaire, le pourcentage d'aluminium utilisé en volume, les matériaux et les procédés de fabrication envisagés. L'esquisse doit être de format métrique A2 (420 mm X 594 mm) remise en un (1) exemplaire et présentée à l'horizontale (orientation paysage). Le code d'identification du Concurrent (par exemple: 123ABC) doit y figurer dans le coin inférieur droit en police de caractère Arial de 36 points.
- **Un texte descriptif**, d'un maximum de 400 mots, rédigé en français, qui décrit le concept et explique en quoi il répond à la thématique et aux critères d'évaluation. Le texte est présenté sur une page 8.5" X 11" (orientation portrait) et remis en six (6) exemplaires. Seul le numéro d'identification permet d'identifier le texte.
- **Une version électronique sur CD** de l'esquisse et du texte en format pdf. Le CD doit être identifié avec le code d'identification.
Noms des fichiers : *Numéro de CODE_texte.pdf*
Numéro de CODE_esquisse.pdf

5.2 REMISE DES PROPOSITIONS

Les Concurrents doivent préparer et déposer leur Proposition conformément à la procédure suivante :

- Préparer une enveloppe cachetée sur laquelle est inscrit uniquement le code d'identification du Concurrent et le titre « Fiche d'identification ». Cette enveloppe doit contenir la fiche d'identification dûment complétée (annexe A) et la preuve d'admissibilité, le cas échéant.
- Préparer une autre enveloppe cachetée sur laquelle est inscrit uniquement le code d'identification du Concurrent et le titre « Proposition ». Cette enveloppe doit contenir le texte en six (6) exemplaires, l'esquisse ainsi que le CD, tous identifiés du code d'identification.

- Emballer et expédier le tout en un seul colis à l'adresse ci-dessous, avant le 9 décembre 2014, à midi :
Concours L'ALUMINIUM AU CŒUR DE NOS DÉPLACEMENTS
Alcoa Canada
1, Place Ville Marie, bureau 2310
Montréal (Québec), H3B 3M5

La Proposition doit se trouver physiquement sur place à la date et à l'heure limites. Alcoa n'assume aucune responsabilité en cas de perte des documents fournis ou de dommages encourus lors du transport.

5.3 MODE D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Les Propositions des Concurrents seront évaluées par le Jury sous réserve de leur conformité au règlement du concours. À la suite d'échanges sur la valeur respective des Propositions, le Jury désignera un total maximal de cinq Lauréats incluant le Grand prix du Jury. La décision du Jury sera finale et sans appel.

5.4 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Fonctionnalité, innovation et esthétique (pondération 35 %) :

Le concept doit être à la fois simple à fabriquer et ingénieux quant à sa fonctionnalité. Le produit doit bien s'intégrer sur le plan formel et être novateur sur le plan fonctionnel par son caractère unique qui se démarque de la concurrence.

Valorisation de l'utilisation de l'aluminium (pondération 25 %) :

Le concept proposé doit être composé d'au moins 75 % d'aluminium quant au volume total des matériaux entrant dans la composition du produit. Le concept proposé doit être un objet identifiable et visible et il doit également démontrer une utilisation pertinente de l'aluminium en relation avec ses propriétés physiques et/ou visuelles. Le concept proposé doit être un produit de qualité quant à la géométrie de sa construction, durable et mettant en valeur la pérennité de l'aluminium.

Potentiel et valeur commerciale (pondération 20 %) :

Le concept proposé doit démontrer un potentiel de commercialisation en tenant compte, entre autres, de l'originalité du concept, de la taille du marché et des compétiteurs. La conception doit tendre à limiter l'envergure du projet afin de susciter l'intérêt de partenaires pour financer la poursuite du projet en vue d'une fabrication au Québec et de sa commercialisation.

Écoconception et développement durable (pondération 20 %) :

Le concept présenté doit se caractériser par une approche globale quant aux critères environnementaux et sociaux, notamment pour le contenu en matières recyclables, la prise en compte du cycle de vie (de l'utilisation des matières premières jusqu'au déclin du produit), tout en privilégiant une fabrication locale.

6.0 JURY

- Marie-Josée Laberge, designer industriel, associée, Primeau Designers
 - Fabienne Münch, directrice, École de design, Université de Montréal
 - François Racine, président, Alcoa Innovation
 - Jean-François Simard, designer industriel, président, DCI
 - Alexandre Taillefer, Associé principal, XPND Capital, président du MACM et dragon
- Le jury est présidé par Monsieur Alexandre Taillefer.

7.0 DROITS ET AUTORISATIONS

Tous les droits de propriété intellectuelle des Concurrents (et Lauréats) dans le cadre de ce concours restent la propriété des Concurrents.

Les Concurrents et Lauréats accordent à Alcoa le droit de publier librement des renseignements sur les concepts présentés à des fins promotionnelles sans restriction autant localement qu'internationalement. Ces renseignements incluent la description et les images des concepts soumis. Alcoa se réserve le droit de présenter, en collaboration avec les designers, les concepts lauréats à d'autres concours.

Les concepts présentés doivent être originaux et ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie. Alcoa décline toute responsabilité eu égard à toute violation des droits de propriété intellectuelle de tiers commise par les Concurrents, les Lauréats et se réserve le droit de destituer les Lauréats, le cas échéant, et d'exiger la restitution des montants versés.

8.0 CALENDRIER

Lancement du concours : **21 octobre 2014**

Date et heure limites de dépôt des Propositions : **9 décembre 2014, midi**

Séance du Jury et sélection des Lauréats : **15 décembre 2014**

Mise en ligne des Propositions, annonce

des lauréats et période de vote du public : **Mi-janvier 2015 au début mars**

Annonce publique du Grand prix du Jury

et du Grand prix du public : **Mi-mars 2015**